SECTION H — ÉLECTRICITÉ

H01 ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES FONDAMENTAUX

H01K **LAMPES ÉLECTRIQUES À INCANDESCENCE** (détails ou appareils ou procédés pour la fabrication, applicables à la fois aux dispositifs à décharge et aux lampes à incandescence H01J; sources de lumière utilisant une combinaison du type à incandescence et d'autres types de production de lumière H01J 61/96, H05B 35/00)

Note(s)

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
- "lampe" comprend les tubes émettant de la lumière ultraviolette ou infrarouge.

Schéma général

CARACTÉRISÉES PAR L'UTILISATION
Eclairage général; autre.....5/00, 7/00
CARACTÉRISÉES PAR LE CORPS INCANDESCENT
Non conducteur; non conducteur à froid; multiple.....11/00, 13/00, 9/00
DÉTAILS.....1/00
FABRICATION.....3/00

1/00 **Détails**

1/02 • Corps à incandescence
1/04 • • caractérisés par le matériau constitutif
1/06 • • • Corps en carbone
1/08 • • • Corps métalliques
1/10 • • • Corps en métal ou en carbone combinés avec une autre substance
1/12 • • • Corps caractérisés par une non conductivité à froid, p.ex. pour lampe de Nernst
1/14 • • caractérisés par la forme
1/16 • • Connexions électriques ad hoc
1/18 • Montures ou supports du corps à incandescence
1/20 • • caractérisés par le matériau utilisé
1/22 • • Pieds de lampes
1/24 • • Montures, supports de lampes, pourvus de moyens de connexion aux extrémités opposées, p.ex. pour lampes tubulaires
1/26 • Ecrans; Filtres (associés à l'enveloppe H01K 1/28)
1/28 • Enveloppes; Enceintes
1/30 • • comprenant des lentilles incorporées
1/32 • • pourvues de revêtements sur les parois; Enceintes ou revêtements caractérisés par le matériau utilisé
1/34 • • Enceintes à paroi double
1/36 • Scellements entre éléments d'enceinte, p.ex. entre le pied et l'enveloppe
1/38 • Scellements des conducteurs de traversée
1/40 • Conducteurs de traversée
1/42 • Moyens faisant partie de la lampe et prévus pour assurer les connexions électriques ou faire fonction de support de la lampe
1/44 • • appliqués directement à, ou faisant partie de l'enceinte
1/46 • • soutenus par une pièce indépendante, p.ex. culot
1/48 • • • Culots amovibles
1/50 • Emploi de substances spécifiées pour l'atmosphère gazeuse; Spécification de la pression de celle-ci
1/52 • Moyens pour produire ou conserver la pression désirée à l'intérieur de l'enceinte
1/54 • • Moyens d'adsorption ou d'absorption du gaz, ou moyens pour empêcher ou éliminer l'efflorescence, p.ex. à l'aide d'un getter
1/56 • • • caractérisés par le matériau du getter
1/58 • Dispositifs de réfrigération
1/60 • Moyens indicateurs de défauts ou d'usage antérieur, associés à la lampe structuralement
1/62 • Eléments de circuits, associés à la lampe structuralement
1/64 • • comprenant un commutateur incorporé
1/66 • • comprenant un fusible incorporé
1/68 • • comprenant un éclateur incorporé
1/70 • • comprenant un dispositif de court-circuit incorporé, p.ex. pour lampes montées en série

3/00 **Appareils ou procédés prévus pour la fabrication, le montage, la mise en place, le démontage, le remplacement ou l'entretien de lampes à incandescence ou des parties constitutives de celles-ci**

3/02 • Fabrication de corps à incandescence
3/04 • • Machines à cet effet
3/06 • Fixation de corps à incandescence à leur support
3/08 • Fabrication de supports ou pieds de lampe
3/10 • • Machines à cet effet
3/12 • Assemblage support-enceinte ou pied-enceinte; Assemblage de parties constitutives d'enceinte, p.ex. par scellement ou soudure bout-à-bout
3/14 • • Machines à cet effet
3/16 • Assemblage culot-enceinte
3/18 • • Machines à cet effet
3/20 • Scellement de fils directement à l'enveloppe

3/22 • Evacuation, dégazage, remplissage ou nettoyage des enceintes

3/24 • • Machines à cet effet

3/26 • Fermeture des enceintes

3/28 • Machines à postes d'opération séquentielle

3/30 • Réparation ou régénération de lampes usées ou défectueuses

3/32 • Dispositifs auxiliaires pour nettoyer, mettre en place ou retirer les lampes à incandescence

5/00 **Lampes d'éclairage du type général** (H01K 9/00-H01K 13/00 ont priorité)

5/02 • avec connexions prévues aux extrémités opposées, p.ex. lampe tubulaire à filament axial

7/00 **Lampes prévues pour applications autres que celles d'éclairage de type général** (H01K 9/00-H01K 13/00 ont priorité)

7/02 • produisant un faisceau de lumière étroit; produisant une source de lumière approximativement ponctuelle, p.ex. phares, projecteurs cinématographiques (lampes produisant un faisceau étroit par des moyens optiques extérieurs à la lampe F21V)

7/04 • Lampes indicatrices

7/06 • Lampes appliquées à la décoration

9/00 **Lampes comprenant au moins deux corps à incandescence, chauffés séparément** (H01K 11/00, H01K 13/00 ont priorité)

9/02 • agencées de manière à remplacer, en cas de panne, le corps à incandescence défectueux par un autre

9/04 • • comprenant un commutateur incorporé à commande manuelle

9/06 • • comprenant un dispositif incorporé, p.ex. un commutateur pour compléter automatiquement le circuit du corps de réserve

9/08 • pour produire sélectivement différents effets de lumière, p.ex. pour phare d'automobile

11/00 **Lampes comprenant un corps à incandescence, chauffé autrement que par conduction, p.ex. par chauffage à induction, par chauffage à décharge électrique** (H01K 13/00 a priorité; corps chauffé par décharge à émission lumineuse H01J 61/98)

13/00 **Lampes comprenant un corps à incandescence qui reste essentiellement non-conducteur jusqu'à ce qu'il soit chauffé, p.ex. lampe de Nernst**

13/02 • Dispositifs de chauffage

13/04 • • à décharge électrique

13/06 • • à chauffage à induction; à champ à haute fréquence